

SEANCE DU 14 janvier 2015 :

Le quatorze janvier deux mille quinze à vingt heures trente le Conseil s'est réuni sous la présidence du Maire Mme LAGARDERE.

Présents : Mmes LAGARDERE, ROUSSEAU, VRAC, BOQUIN, DAUBA, Mrs ESPUNY, ESPAGNET, BALUTEAU, BOUIC, BARBEDIENNE, GOURGUES

La séance est ouverte.

Le compte rendu de la dernière séance est accepté par l'ensemble du Conseil municipal, il sera signé lors du prochain Conseil.

Logement n°2 du hameau des cureaux

Deux personnes ont posé un dossier pour le logement n°2 des cureaux :

- Mr LEVY Vincent

- Mr ESPAGNET Nicolas et sa compagne.

Après avoir débattu le conseil a voté pour l'attribution du logement à Mr ESPAGNET Nicolas avec 10 voix en sa faveur et une abstention.

Travaux logements communaux :

Pour le logement n°2 des cureaux un devis pour refaire les peintures du salon et de la chambre à coucher ainsi que quelques retouches a été fait par le peintre Mr BRIERE, il s'élève à 513€. Le conseil a accepté.

La porte d'entrée est à revoir, une vitre est à changer et des prises sont à refixer. Le nécessaire doit être fait pour le 1 er février.

Prévoir aussi le nettoyage des toitures des logements des cureaux.

Les travaux du logement de Madame FERBOS sont finis il reste juste une rectification à faire à la porte qui vient d'être changée.

Des devis vont être réalisés pour changer les fenêtres côté ouest et pour les infiltrations coté est chez Madame DAUBA. Thomas BALUTEAU s'occupe de voir avec Mr CARDOIT et Mr ESPAGNET Nicolas pour ces travaux.

Délibérations à prendre :

* Le Maire lit la délibération de mise à disposition du cantonnier ainsi que la convention de mise à disposition de celui-ci aux autres communes :

- COURS LES BAINS
- CAUVIGNAC
- MASSEILLES
- MARIONS

Le conseil donne son accord.

* Il est exposé au conseil qu'une délibération est à prendre pour permettre à Madame Muriel MARTINEZ d'effectuer des remplacements lors de l'absence des personnes qui animent les TAP.

Le Conseil donne son accord.

* Une délibération est prise à l'unanimité pour que le commune transfère la compétence SPANC au Syndicat Intercommunal de L'Eau de LERM ET MUSSET.

* Et une autre délibération sera à prendre lors du prochain conseil pour le dysfonctionnement du service de la poste ramassage du courrier tardif donc départ du courrier reporté au lendemain voir surlendemain)

Travaux à prévoir au BUDGET 2015 :

- Travaux du logement communal de Madame DAUBA.
- Réhabilitation des toilettes extérieures de l'école des deux côtés (à voir avec un architecte)
- Réfection des classes de l'école.
- Toitures des écoles à nettoyer.
- Devis pour refaire les peintures extérieures de l'école,
- réhabiliter les toilettes publiques à la salle des fêtes.
- Matériel pour le cantonnier (tracteur tondeuse.....).
- Assainissement collectif.
- Maison de la chasse.

Cérémonie des vœux :

Prévoir des verres, du jus de fruit, du cidre et des galettes. La presse sera présente. La mise en place sera faite l'après midi

Questions diverses :

- LGV

Une commission communale d'aménagement foncier doit être créée,

une publication va apparaître le 15/01/2015 dans le républicain et la réception des courriers des propriétaires se fera jusqu'au 28/01/2015 à 17H.

Au niveau du conseil Municipal le maire, un conseiller et deux conseillers suppléants doivent être désignés.

- Lors du prochain Conseil Municipal (28/01/2015) vote des représentants de la commission d'aménagement foncier.

- Avant le Conseil municipal aura lieu une présentation de Mr BAILLET et de son binôme féminin Mme LATOURNERIE et de leurs suppléants Mme METTE et Mr GARIN , candidats aux prochaines élections départementales.

- Les élections départementales auront lieu le 22 et 29 mars 2015.

- Le club du troisième âge souhaite aménager une partie du garage de la salle des fêtes, Le Conseil donne son accord

- Mr BALUTEAU informe le maire que la porte de la réserve de la salle des fêtes a été forcée.

- La distribution des colis de Noël aux personnes âgées est en partie terminée.

- Bulletin Municipal.

Après une première édition réussie le prochain bulletin est prévu pour juin.

- Téléthon 2015

Le téléthon de la collectivité du canton de GRIGNOLS a permis de récolter 4569,38€, dont 500€ provenant des dons de la commune, associations, particuliers.

Mme le Maire remercie les associations pour leur participation ainsi que les habitants.

- Equipement salle des fêtes :

Mr Bernard GOURGUES est nommé pour se renseigner sur l'achat comme prévu d'un lave-vaisselle, une chambre froide et une laveuse.

- Fête de la Sainte BLAISE le 07/02/2015 et le 08/02/2015.

Un repas dansant sera proposé le samedi soir au tarif de 20€ et un loto aura lieu le dimanche après-midi.

- Voirie

Madame DAUBA fait remarquer que les fossés descendant à la pisciculture se bouchent avec les feuilles, qu'il faudrait les faire nettoyer, de plus les côtés de la route s'affaissent un peu avec le poids des camions.

Les bas-côtés de pétron n'ont toujours pas été fauchés.

Il a été dit au cours du Conseil que les pistes de Mounac et Bartan ont de nombreux trous à boucher.

Une expertise pour le compte de l'assurance va être faite dans les jours qui viennent pour le sinistre de la croix de pinelle .

La séance est levée.